



La SNCB instaure la zone de silence sur ses principales relations IC

24 septembre 2024



La SNCB lance aujourd'hui le déploiement de zones de silence dans une grande partie de ses trains. Après un projet pilote réussi au début de l'année dernière, dont les voyageurs ont été très satisfaits, le concept est à présent en cours d'extension. Dans les semaines et les mois à venir, les principaux trains IC se verront dotés d'une ou plusieurs voitures comportant une zone

de silence. D'ici l'été prochain, 65 % des voyageurs se déplaçant entre les grandes villes pourront ainsi en bénéficier.

Au début de l'année dernière, la SNCB a instauré, à titre d'expérimentation, des zones de silence dans les trains IC entre Eupen et Ostende et entre Bruxelles et Luxembourg. La réaction des voyageurs a été très positive, tant chez les navetteurs que chez les voyageurs de loisirs. Neuf voyageurs sur dix ayant pris place dans une zone de silence se sont déclarés satisfaits du concept. Plus de la moitié d'entre eux ont déclaré prendre le train plus souvent en conséquence.

Quelques règles à respecter

Le besoin de silence porte surtout sur les longs trajets. C'est pourquoi la SNCB a choisi de déployer des zones de silence sur ses principales relations IC, c'est-à-dire les trains entre les grandes villes empruntés par la plupart des voyageurs. Concrètement, chaque train composé de voitures à double étage M6 ou M7 comportera au moins une zone de silence. Celle-ci sera toujours à l'étage inférieur d'une ou plusieurs voitures.

Les voyageurs reconnaîtront la zone de silence aux autocollants et pictogrammes apposés à l'intérieur et à l'extérieur de la voiture. Dans une zone de silence, il est recommandé de ne pas parler fort, de rester discret au téléphone, de mettre son téléphone portable en mode silencieux et de ne pas régler le volume de son casque ou de ses écouteurs à un niveau trop élevé.

Aucun supplément n'est requis pour prendre place dans une zone de silence.





Déploiement progressif

Actuellement, des trains dotés de zones de silence circulent déjà sur les relations entre Ostende et Eupen et entre Bruxelles et Luxembourg. Les relations entre Courtrai et Schaerbeek, Genk et Blankenberge, Anvers et Charleroi et entre Bruxelles, Namur et Liège, entre autres, en bénéficieront également dans les mois à venir. D'ici la mi-2025, toutes les voitures prévues devraient en être équipées.

Plutôt envie de papoter ?

Le concept de zone de silence s'inscrit dans une série d'initiatives de la SNCB visant à rendre le voyage en train plus attractif. Ceux qui le souhaitent peuvent bien entendu choisir une autre voiture, où ils pourront discuter avec des amis, des collègues ou des membres de leur famille.





Vincent Bayer

Porte-parole SNCB

✉ vincent.bayer@sncb.be

À propos de la SNCB

En route. Vers mieux. La SNCB, l'opérateur du transport voyageurs en Belgique, veut être le choix évident pour une mobilité confortable et durable en Belgique. Son objectif : des clients satisfaits qui considèrent le train comme une solution évidente à leurs besoins de mobilité. Employeur majeur en Belgique et acteur incontournable de la mobilité, la SNCB poursuit ses investissements pour un transport tourné vers le client, ponctuel, sûr et confortable. Les équipes de la SNCB s'activent au quotidien pour offrir convivialité et fonctionnalité dans les gares, favoriser les connexions intermodales, entretenir et renouveler les trains et amener les voyageurs de manière fiable à leur destination. Elles placent, chaque jour, le voyageur au centre de leurs préoccupations.

Contact

www.sncb.be

[Demandes de renseignements personnels](#) [Arrêter d'utiliser les cookies](#)